Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Préavis No 10/2017

Château-d'Oex, le 9 mai 2017
Greffe_0134 Préavis édités + 611 Construction, réfection_emo

Poursuite de la réfection du réseau routier communal – planification 2017 - 2021
Demande de crédit pour le secteur No 03 « L'Etivaz »

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

OBJET DU PREAVIS

Ce préavis a pour but de soumettre à votre autorité, dans le cadre de la poursuite de la réfection du réseau routier communal – planification 2017 – 2021, une demande de crédit pour le secteur No 03 « L'Etivaz ».

PREAMBULE

Depuis 2005, la commune a entrepris la réfection de son réseau routier en étroite collaboration avec, anciennement le Service cantonal des améliorations foncière, devenu aujourd'hui le Service cantonal de l'agriculture et de la viticulture (SAVI).

Les crédits accordés par votre autorité dans le cadre des préavis Nos 07/2007 et 04/2011 ont permis la réalisation de différents secteurs. A ce jour, ces crédits sont entièrement engagés.

Toutefois, il est à relever que certains secteurs annoncés n'ont pas pu être exécutés dans leur intégralité, ceci pour différentes raisons. En effet, les choix d'exécution ont été dictés en fonction des priorités (sécurité, fréquentation, qualité et pérennité de l'ouvrage), des coûts, des variantes techniques, de l'impact sur l'environnement, du justificatif agricole et forestier (élément prépondérant pour l'attribution des subventions fédérale et cantonale) et de la planification.

Par ailleurs, dans le but de respecter les montants votés pour ces préavis, certains travaux ont dû être reportés ou répartis en plusieurs étapes, ceci compte tenu d'une adaptation du planning initial en regard des financements octroyés par la confédération, le canton et la commune.

SITUATION ACTUELLE

La municipalité rappelle que l'entretien du réseau routier communal fait partie des tâches régaliennes de la commune et qu'il est important d'entretenir et de renouveler ce réseau, ce d'autant plus qu'elle bénéfice encore d'importants subventionnements de la part de la confédération et du canton.

Pour tenir compte des finances communales, la municipalité prévoit de poursuivre ce programme d'entretien par secteur et de solliciter les crédits nécessaires à l'étude et à la réalisation de ces travaux par secteur et par année, travaux qui sont déjà planifiés au niveau du plan des dépenses d'investissements, période 2017 – 2021.

PROJECTION DES TRAVAUX 2017 - 2021

Cette nouvelle phase de travaux devrait comprendre différentes étapes dans les secteurs suivants, sachant que chaque étape de travail est précédée de l'étude du projet, de la mise en soumission, de la consultation des services et, en principe de la mise à l'enquête publique :

- Secteur No 3 - L'Etivaz
  - Etape : L'Etivaz – Le Clos Ister
- Secteur No 2 – La Braye
  - Etape : Gérignoz – Les Allognys
- Secteur No 1 – Le Mont
  - Etape : Le Clot – L'Etambeau

Pour rappel, ces étapes ne sont pas exhaustives et peuvent faire l'objet, en tout temps, de modification ou de report, ceci bien sûr en étroite collaboration avec les services de la confédération et du canton concernés par ce dossier.

PROJECTION FINANCEMENT 2017 - 2021

Secteurs	Coût total	Subventions CH/VD	Part communale
No 03 L'Etivaz	CHF 1'713'000.00	CHF 1'387'00.00	CHF 326'000.00
No 02 La Braye	CHF 957'000.00	CHF 823'000.00	CHF 134'000.00
No 01 Le Mont	CHF 1'826'000.00	CHF 1'570'000.00	CHF 256'000.00
TOTAUX	**CHF 4'496'000.00**	**CHF 3'780'000.00**	**CHF 716'000.00**

FINANCEMENT TRAVAUX SECTEUR No 03 « L'ETIVAZ »

COUT DES TRAVAUX	SUBVENTION VD	SUBVENTION CH	COMMUNE
CHF 1'713'000.00	CHF 823'000.00	CHF 564'000.00	**CHF 326'000.00**

A noter que la part communale bénéficiera d'un allègement dans le cadre de la péréquation.

CONCLUSIONS

La municipalité vous encourage vivement à voter ce crédit en relevant qu'il est important d'assurer le renouvellement du réseau routier communal qui bénéficie, une nouvelle fois, d'un appui financier important de la part de la confédération et du canton.

En conclusion, la municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHATEAU-D'OEX

- vu le préavis municipal No 10/2017 du 9 mai 2017 ;
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

- **D'autoriser** la municipalité à poursuivre la réfection du réseau routier communal planification 2017 – 2021.

- **D'octroyer**, à cet effet, pour le secteur No 03 « L'Etivaz » un crédit de CHF 1'713'000.00.

- **De financer** ce montant :
  - par une subvention de la confédération pour un montant de CHF 564'000.00 ;
  - par une subvention du canton pour un montant de CHF 823'000.00 ;
  - le solde de CHF 326'000.00 par un emprunt bancaire dans le cadre du plafond d'emprunts de la législature en cours, si nécessaire.

- **D'amortir** ce montant sur une période de 25 ans à raison de CHF 13'040.00 par année, la première fois au budget 2019. A ce montant s'ajoutera un intérêt passif annuel de l'ordre de CHF 8'150.00 la première année, selon les conditions actuelles.

Dans l'attente de votre décision, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Préavis approuvé par la municipalité en séance du 9 mai 2017.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :	**La Secrétaire :**
Charles-André Ramseier	**Eliane Morier**